

FICHE DISCIPLINE : Instrument à cordes frappées

PIANO

A quel âge commencer ?

A partir de 6 ans, et sans limite d'âge pour les non débutants. Au vu de la forte demande des enfants et adolescents, les adultes ne sont généralement pas admis.

Comment entrer dans la classe ?

*Il n'est pas nécessaire de savoir déjà jouer du piano pour entrer au Conservatoire. Si l'enfant est débutant, il passera un test. Si l'enfant a déjà une pratique de l'instrument, il passera un examen, pour évaluer son niveau.
Après les tests et examens, une liste d'attente sera établie.*

De quoi vais-je avoir besoin ?

D'un piano acoustique (et non d'un clavier numérique ou d'un synthétiseur) à la maison, de partitions et méthodes. Chaque enseignant complète en fonction de sa méthode pédagogique, le matériel qu'il demande.

Quelle implication est demandée ?

*Pouvoir s'entraîner quotidiennement, être assidu à l'ensemble des cours, et participer aux auditions, concerts et spectacles du conservatoire.
Chaque enseignant précisera la méthode de travail et les exigences requises.*

Comment l'enseignement est-il organisé ?

*Les cours commencent courant septembre et suivent le calendrier scolaire.
Un « cursus » est organisé en cycles d'études et regroupe plusieurs disciplines.
Le Règlement des études apporte tous les détails de cette organisation.*

Qui sont les enseignants ?

*Pascale BERTHELOT, Muriel BONIJOL, Guillaume LAZARO,
Aline MARTEVILLE, Véronique PELISSERO*

